



AVERTISSEMENT SUR LES RÉSULTATS 2023 – ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE SELON L'ART. 53 RC

Genève, le 10 avril 2024

Conformément à la Directive concernant la Publicité Événementielle (DPE), le Conseil d'Administration de la société CI Com SA présente au marché l'annonce suivante :

Le Conseil d'Administration de CI Com SA informe le marché que son exercice clos le 31 décembre 2023 devrait faire ressortir un résultat net négatif d'environ 1 130 KCHF.

Ce résultat prendra en compte une provision complémentaire d'environ 1 425 KCHF sur les titres de participation de la société Zenessa SA dont CI Com détient 14,52% du capital et des droits de vote (comme au 31 décembre 2022).

La société Zenessa détient diverses participations dont l'une a dû constater, dans ses comptes arrêtés au 31 décembre 2023, une provision importante pour dépréciation d'un actif financier.

Par ailleurs, ce résultat comprendra une reprise de provision sur les titres ADC SIIC de 658 KCHF, société dont CI Com détient 10,13% des droits financiers et droits de votes (inchangé depuis la précédente clôture) : le changement d'estimation comptable porte sur la comparaison du coût de revient historique d'acquisition et de la juste valeur des capitaux propres consolidés de la société ADC SIIC sans prendre en compte une décote de cette juste valeur.

A la date du communiqué, les comptes de CI Com SA ne sont pas définitivement arrêtés et leur audit est en cours. Les comptes seront arrêtés au plus tard le 30 avril 2024.

Le Conseil d'Administration